



## « Initiative Grande Muraille Verte : pour que les collectivités locales soient aux commandes du développement territorial et parties prenantes des réponses aux défis environnementaux, alimentaires et sociaux »

*A l'occasion de la « Rencontre Grande Muraille Verte » organisée en mai 2023 par Cités Unies France, des élus et élus français et africains ont pu échanger autour des actions à mener dans le cadre du programme de l'Initiative de la Grande Muraille Verte.*

Née en 2007, l'initiative de la Grande Muraille Verte (I-GMV) émane d'une volonté d'apporter à travers par une approche holistique, inclusive et multisectorielle, des solutions concrètes et durables face aux enjeux environnementaux et de développement humain dans les zones sèches d'Afrique. Elle démontre un **engagement politique affirmé des Etats africains pour lutter contre la dégradation des terres et la sécheresse, l'insécurité alimentaire et la pauvreté**. L'Union Africaine a établi un plan d'action décennal (2023-2032) dans lequel une nouvelle stratégie pour l'initiative de la Grande Muraille Verte est présentée : **la participation locale fait partie d'un des axes majeurs d'amélioration**. Pour cela, la **mise en place de mécanismes de concertation et de coordination multi-acteurs et multi-sectoriels** est encouragée.

En Afrique, **l'insécurité alimentaire** des populations rurales et pastorales augmente à cause du processus de désertification qui se définit comme la **dégradation des terres** dans les zones arides, semi-arides et sub-humides sèches due à divers facteurs, comprenant les variations climatiques et les activités humaines<sup>1</sup>. En effet, ces populations sont dépendantes de l'accessibilité aux terres arables et de la disponibilité des ressources naturelles (hydrique, fourragères, forestières). La désertification entraîne donc des conséquences négatives environnementales et humaines importantes. Les changements climatiques et l'intensification de l'insécurité sur le continent sont des facteurs aggravant cette précarité.

**Nous, collectivités locales africaines et françaises liées par des partenariats de coopération, réseaux de collectivités locales, représentants d'Organisations de la Société Civile intervenant dans la lutte contre la désertification, plaçons pour que les collectivités locales soient aux commandes du développement territorial en faveur de la gestion durable des terres.**

**Nous affirmons notre volonté d'être parties prenantes de l'initiative Grande Muraille Verte dans nos territoires, et d'en soutenir la mise en œuvre dans le cadre des processus de décentralisation existants, à l'aide des cadres de concertation impliquant chacun des acteurs du territoire à l'échelle locale et régionale.** Les collectivités locales ne doivent plus dépendre des actions menées par leurs partenaires mais doivent pouvoir proposer et mener des interventions sur leur territoire.

---

<sup>1</sup> Convention des Nations Unies contre la désertification

**Nous rappelons que la coopération décentralisée, à travers des partenariats entre collectivités, peut être un levier efficace, porteur de solutions adaptées et durables face aux conséquences du changement climatique, pour une gestion adéquate/raisonnée des terres qui préserve les ressources naturelles.** A travers l'appui à la décentralisation, la conduite de projets à l'échelle locale, les échanges entre pairs, elle contribue à un partage de méthodologies et d'expériences autant qu'à une gouvernance territoriale au service des populations et du vivant.

Aussi, nous **demandons impérativement aux États de prendre en considération les collectivités territoriales** dans un contexte d'une **gouvernance multiniveaux** et de mobilisation nécessaire de financements dédiés.

**Nous nous engageons à travailler de concert pour encourager la prospérité de toutes et de tous**, en respect et en accord avec leur environnement grâce au développement des outils de gestion qui sont à notre disposition, avec l'appui des scientifiques et la participation active des citoyens.

Nous appelons à ce que ce plaidoyer soit versé aux prochaines conférences et négociations internationales.